

Statistique Canada
Division de l'agriculture

DOCUMENT DE TRAVAIL #33

**Exploiter une ferme d'agrément –
Pour le plaisir ou le profit ?**

Stephen Boyd
Statistique Canada

Mars 1998

N° 21-601-MIF98033 au catalogue

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, Statistique Canada, 1998. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu du présent document, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement.

EXPLOITER UNE FERME D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT ?

Stephen Boyd, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Résumé

Les fermes d'agrément représentent depuis nombre de décennies une part importante des fermes de recensement. La plupart des exploitants de fermes d'agrément considèrent leur ferme comme un « passe-temps », c'est-à-dire qu'ils n'ont aucune intention de réaliser grâce à elle un profit. Certaines fermes d'agrément sont cependant rentables. Le présent document vise à définir la proportion de fermes au Canada qui sont des fermes d'agrément et les caractéristiques des fermes d'agrément qui réalisent un profit.

Suivant les données du Recensement de l'agriculture de 1991, il y avait cette année-là 50 991 fermes de recensement pour lesquelles leur exploitant principal a déclaré avoir effectué 190 jours ou plus de travail hors de sa ferme et dont la ferme n'employait pas de main-d'œuvre rémunérée à longueur d'année. Les agriculteurs à temps partiel ou « amateurs » font partie intégrante de la population agricole.

Quarante pour cent des agriculteurs amateurs au Canada déclarent un revenu agricole monétaire net positif. Seulement 9 % d'entre eux déclarent un revenu agricole monétaire net de plus de 10 000 \$. Ce sont l'Ontario et la Colombie-Britannique qui comptent la proportion la plus élevée de fermes d'agrément (18 % et 16 % respectivement).

Les fermes d'agrément ne représentent pas un phénomène nouveau au Canada et les agriculteurs amateurs ne semblent pas constituer un groupe qui se meurt. Il est évident que le passe-temps que constitue l'exploitation d'une ferme d'agrément vise beaucoup plus qu'à simplement réaliser un profit.

1. INTRODUCTION

Les fermes d'agrément représentent depuis nombre de décennies une part importante des fermes de recensement. La plupart des exploitants de fermes d'agrément considèrent leur ferme comme un « passe-temps », c'est-à-dire qu'ils n'ont aucune intention de réaliser grâce à elle un profit. Certaines fermes d'agrément sont cependant rentables. Le présent document vise à définir la proportion de fermes au Canada qui sont des fermes d'agrément et les caractéristiques des fermes d'agrément qui réalisent un profit.

Il s'agit là d'une question importante, étant donné que les agriculteurs à temps partiel constituent une proportion importante de la population agricole. L'exploitation agricole à temps partiel peut être une importante stratégie adaptative pour accroître le revenu familial et répartir les risques financiers (Barlett, 1991). Bien des gens ont probablement songé à se lancer dans l'exploitation d'une petite ferme, mais ignoraient si cela pouvait leur permettre de réaliser un profit. La question est la suivante : Ces fermes sont-elles exploitées pour réaliser un profit ou un rêve ou servent-elles de déduction fiscale? Il sera intéressant tant pour le grand public que pour les décideurs de déterminer s'il faut ou s'il est justifié que le gouvernement s'y intéresse activement.

Suivant les données du Recensement de l'agriculture de 1991, il y avait cette année-là 50 991 fermes de recensement pour lesquelles leur exploitant principal a déclaré avoir effectué 190 jours ou plus de travail hors de sa ferme et dont la ferme n'employait pas de main-d'œuvre rémunérée à longueur d'année. Les agriculteurs à temps partiel ou « amateurs » font partie intégrante de la population agricole.

Il existe un certain nombre d'opinions quant aux raisons pour lesquelles des gens exploitent une ferme comme passe-temps. L'exploitation d'une petite ferme est peut-être quelque chose qu'on a toujours voulu faire, indépendamment de son coût. Peut-être qu'autrement une personne espère réaliser un profit additionnel pour compléter ses revenus. Certaines études laissent entendre que les agriculteurs à temps partiel deviendront finalement des agriculteurs à plein temps et que c'est simplement une façon

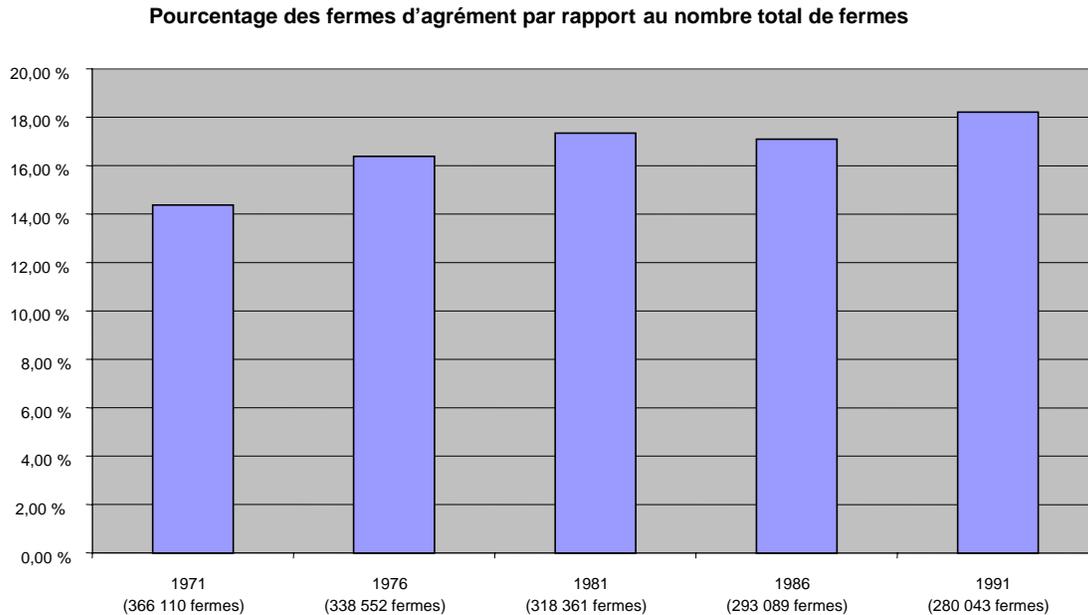
pour les agriculteurs potentiels de mettre sur pied une entreprise viable. On a aussi laissé entendre que l'exploitation agricole à temps partiel est une façon moins compliquée d'abandonner plus facilement l'exploitation agricole à plein temps. C'est peut-être autrement simplement l'illustration d'une situation où des gens élargissent leurs intérêts autres que ceux se rattachant à leur activité principale (Harrison et Cloutier, 1995). Indépendamment de la raison, la proportion d'exploitants agricoles qui travaillaient à plein temps hors de leur ferme (plus de 228 jours) a augmenté au cours de la période comprise entre 1941 et 1989, passant de 4 % à 16 % de tous les agriculteurs (Fuller et Bollman, 1989). Les résultats de notre étude peuvent jeter une certaine lumière sur les raisons de cette augmentation.

2. EXAMEN DE LA DOCUMENTATION

Bollman (1982) a déclaré que [traduction libre] : « l'Exploitation agricole à temps partiel est une préoccupation d'ordre public au Canada. Les décideurs se préoccupent du bien-être des agriculteurs et des localités rurales. » Saunders (1932) et Cortez et Winter (1974) ont laissé entendre que l'exploitation agricole à temps partiel entraîne une utilisation du sol et une production alimentaire inefficaces. La plupart des études canadiennes révèlent cependant que l'exploitation agricole à temps partiel n'entraîne ni utilisation du sol ni production alimentaire inefficaces.

Il existe certaines preuves d'inefficacité, mais il faut se montrer prudent face à la façon dont elle est mesurée. Fuller et Bollman (1989) ont montré que le nombre d'exploitants de fermes de recensement effectuant plus de 228 jours de travail hors de leur ferme a augmenté avec le temps (de 1941 à 1989). La production attribuable à la contribution de ce groupe est cependant demeurée constante durant cette période. Cela laisserait donc entendre qu'il y a inefficacité. Pourquoi alors ce groupe augmente-t-il?

Figure 1 : La part des fermes d'agrément a augmenté avec le temps.



Harrison et Cloutier (1995) ont révélé dans un document qu'ils ont préparé que ce sont les agriculteurs à temps partiel qui de tous les exploitants agricoles déclaraient le revenu total annuel moyen le plus élevé : 30 400 \$. Ironiquement, sans que cela soit surprenant comme on le verra plus loin, ils ont aussi déclaré le revenu agricole net moyen le moins élevé : une perte moyenne de presque 700 \$. Harrison et Cloutier ont laissé entendre que cela s'explique peut-être par le fait que certaines gens choisissent de vivre en milieu rural, tout en exploitant pour le plaisir une petite ferme d'agrément et que l'exploitation d'une ferme de ce genre coûte de l'argent. Cela s'explique peut-être autrement par le fait que ce sont des agriculteurs débutants et qu'ils feront mention de pertes jusqu'à ce que l'échelle de leur exploitation se soit développée. Il est aussi important de se rappeler que des définitions différentes d'un « agriculteur amateur » peuvent donner des résultats différents, que, suivant certaines définitions, il est peut-être possible pour un agriculteur amateur d'exploiter une ferme à plein temps.

Harrison et Cloutier ont aussi fourni certaines données intéressantes sur les caractéristiques démographiques des agriculteurs à temps partiel. Ils ont défini un agriculteur à temps partiel comme étant un exploitant agricole qui réalise un certain

EXPLOITER UNE FERME D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

revenu agricole net et qui ne pratique aucune activité para-agricole. En 1991, 123 200 exploitants agricoles faisaient partie de cette catégorie. De ce nombre, 26 % ou 32 032 étaient des femmes. Les agriculteurs à temps partiel constituaient alors 21 % de la population agricole de la Colombie-Britannique (province où leur proportion était la plus élevée) et 11 % de la population agricole de Terre-Neuve (province où leur proportion était la plus faible). L'agriculteur à temps partiel avait en moyenne 45,2 ans en 1991.

Harrison a classé dans un autre rapport d'étude (paru en 1994) les exploitants des fermes de recensement en deux groupes : les agriculteurs principaux et les agriculteurs secondaires. Un agriculteur principal désignait un exploitant agricole dont la principale activité était l'agriculture et un agriculteur secondaire, un exploitant agricole dont la principale activité était autre qu'agricole. Suivant la base de données sur la population du Recensement de l'agriculture de 1991, 38 % de tous les exploitants agricoles étaient des agriculteurs secondaires. Les agriculteurs principaux effectuaient en moyenne 27 jours de travail hors de leur ferme et les agriculteurs secondaires, 141. Harrison a laissé entendre que le dernier chiffre était faible par rapport au nombre de jours de travail effectués dans le cadre de l'emploi régulier des agriculteurs secondaires. Il a aussi laissé entendre que cela était peut-être attribuable au fait que certaines gens étaient en chômage ou travaillaient à temps partiel à leur activité principale. Il faut aussi noter que le taux de réponse à cette question était faible (c'est-à-dire qu'il y avait bien des zéros). Les agriculteurs secondaires avaient en moyenne près de 2 ans de scolarité de plus que les agriculteurs principaux. Ces derniers avaient en moyenne 10,8 ans de scolarité et les agriculteurs secondaires, 12,1.

3. DÉFINITION D'UN AGRICULTEUR AMATEUR

Qu'est-ce qu'un agriculteur amateur ou un exploitant d'une ferme d'agrément? C'est une question pour laquelle il semble y avoir un millier de réponses. Le Petit Robert définit le mot agrément par le mot plaisir. Devrait-on définir un agriculteur amateur comme étant quelqu'un qui pratique l'exploitation agricole uniquement dans l'intention d'en retirer du plaisir? On s'attendrait normalement à ce que toutes les activités des gens leur procurent

EXPLOITER UNE FERME D'AGRÉMENT– POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

un plaisir quelconque. Qu'en est-il du profit cependant? En général, « les agréments » coûtent de l'argent et les entreprises essaient de réaliser un profit. Les résultats de notre étude peuvent contribuer à déterminer si les « fermes d'agrément » sont actuellement exploitées comme des « passe-temps » ou comme des entreprises.

On a effectué nombre d'études (Barlett, 1991, Fuller et Bollman, 1992, Harrison et Cloutier, 1991) pour analyser différentes caractéristiques des agriculteurs amateurs ou à temps partiel. On a aussi utilisé jusqu'ici nombre de définitions pour déterminer la façon de distinguer les agriculteurs à temps partiel des autres agriculteurs. Mentionnons entre autres exemples de ces définitions celles qui suivent.

Un agriculteur amateur est :

- 1) un exploitant agricole qui réalise un revenu agricole net et qui ne pratique aucune activité para-agricole;
- 2) un exploitant agricole qui effectue plus qu'un nombre précisé de jours de travail hors de sa ferme;
- 3) un exploitant agricole dont plus de 50 % du revenu total provient de sources autres qu'agricoles.

Aux fins du présent document, nous avons défini un « agriculteur amateur » comme étant un exploitant d'une ferme de recensement qui travaille « à plein temps » hors de sa ferme, qui en est le principal exploitant et dont la ferme de recensement n'emploie pas de main-d'œuvre à longueur d'année. Nous définissons un travail à plein temps hors d'une ferme comme désignant le fait de travailler 190 jours ou plus hors de la ferme. Les « fermes d'agrément » dont il est question dans le présent document sont des fermes exploitées par un agriculteur amateur tel que nous le définissons.

J'ai utilisé dans tout le présent document indifféremment les termes « agriculteur amateur » et « agriculteur à temps partiel ». Il faudrait cependant noter que, suivant les définitions utilisées, les « agriculteurs à temps partiel » et les « agriculteurs amateurs » sont traités différemment par Revenu Canada. D'après la plupart des définitions, les

EXPLOITER UNE FERME D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

« agriculteurs amateurs » sont une composante de la population des « agriculteurs à temps partiel ».

Nous avons utilisé comme source de données pour notre étude le Recensement de l'agriculture de 1991. Nous avons notamment employé comme variables directes les recettes agricoles brutes, les dépenses d'exploitation totales des entreprises agricoles, le nombre de jours de travail effectués hors d'une ferme, le nombre de semaines d'utilisation de main-d'œuvre rémunérée, le type de ferme, la superficie agricole totale et le nombre de têtes de bétail. Nous avons utilisé entre autres comme variables calculées le revenu agricole monétaire net.

RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE

Le personnel du Recensement de l'agriculture collecte de l'information détaillée sur des sujets comme les surfaces cultivées, le nombre de têtes de bétail, les semaines d'utilisation de main-d'œuvre agricole, le nombre et la valeur des machines agricoles, les dépenses et les recettes agricoles et les méthodes de gestion des terres. Tous les exploitants de fermes qui produisent une denrée destinée à la vente doivent remplir le questionnaire du Recensement de l'agriculture. Le Recensement de l'agriculture est réalisé parallèlement au Recensement de la population à tous les cinq ans.

Il est important de choisir la « bonne » population. Les agriculteurs amateurs auraient pu être définis d'un certain nombre de façons différentes qui ont chacune leurs limites. Mentionnons parmi les façons possibles de définir un agriculteur amateur à l'aide des données disponibles les suivantes :

- 1) L'utilisation du Recensement de l'agriculture (tout l'échantillon); le nombre de jours de travail hors d'une ferme supérieur à 189 jours, le nombre de semaines d'utilisation de main-d'œuvre rémunérée = 0 ou une autre solution qui consisterait à choisir les fermes en limitant le revenu brut ou les dépenses totales de leur exploitant. La première semble intuitivement la meilleure solution étant donné que les derniers choix

EXPLOITER UNE FERME D'AGRÈMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

pourraient être perçus comme biaisés à cause de la rentabilité (le revenu moins les dépenses), le principal point de mire de notre étude.

- 2) L'utilisation du couplage agriculture-population (20 % de l'échantillon); un exploitant agricole déclarant un certain revenu agricole net et ayant pour activité principale une activité autre qu'agricole ou un exploitant agricole déclarant un revenu agricole net dont moins de la moitié du revenu total provient de sa ferme.

L'une des composantes importantes de la définition d'un agriculteur amateur, c'est le fait que l'activité principale de cet exploitant d'une ferme doit être une activité autre qu'agricole (à moins qu'il ne soit à la retraite). Il semblerait donc raisonnable de restreindre la population de cette façon (c'est-à-dire suivant le numéro 2 ci-dessus). Le problème, c'est que cela ne limite pas suffisamment la population. Par exemple, un agriculteur amateur qui engage un gérant pour sa ferme ferait partie de cette catégorie. De même, le revenu total peut inclure des salaires provenant de la ferme. Il ne s'agit pas cependant dans pareils cas d'« agriculteurs amateurs ». Il semblait donc important d'imposer une restriction au niveau de la main-d'œuvre rémunérée. La base de données sur le couplage agriculture-population ne renferme pas cette variable.

Nous avons effectué un certain nombre de tests à l'aide de combinaisons différentes des variables disponibles. Nous avons analysé le nombre de fermes et la plage ou la fourchette des dépenses totales et des ventes totales également pour les différentes populations. Nous avons établi que les données du Recensement de l'agriculture fourniraient le meilleur groupe possible. La population inclura tous les exploitants agricoles énumérés les premiers qui déclarent plus de 189 jours de travail hors de leur ferme, 0 pour la main-d'œuvre agricole rémunérée à longueur d'année et moins de 10 semaines pour la main-d'œuvre saisonnière. Nous croyons que cela nous donnera la population de gens principalement engagés dans une activité autre que le travail agricole et dont l'engagement dans l'exploitation agricole est moindre.

4. RÉSULTATS

Nous avons réparti les 50 991 « agriculteurs amateurs » de notre population suivant le type de ferme qu'ils exploitent et la probabilité pour ces gens de déclarer un revenu agricole monétaire net positif. Nous avons calculé le revenu agricole monétaire net en soustrayant les dépenses d'exploitation agricole effectuées en 1990¹ des recettes agricoles brutes réalisées en 1990² qui ont été déclarées sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture de 1991. Un revenu agricole monétaire net ne rend compte ni de l'amortissement, ni de la valeur des variations des stocks ni d'un revenu en nature. Les fermes rentables sont les fermes qui rapportent un revenu agricole monétaire net de plus de 0 \$.

¹ Les dépenses d'exploitation agricole excluent l'amortissement, l'achat d'immobilisations et les coûts de produits achetés uniquement en vue de ventes au détail.

² Les revenus agricoles bruts incluent les recettes provenant de tous les produits agricoles vendus, les paiements reçus d'un office de commercialisation, les paiements de programmes et les versements de remboursements reçus, les dividendes reçus de coopératives et à la suite d'un travail à façon et toutes les autres recettes agricoles; ils excluent les recettes provenant de la vente de biens immobilisés et les recettes provenant de la vente de produits achetés uniquement en vue de ventes au détail.

Tableau 1 : Fermes d'agrément par type, revenu agricole monétaire net et pourcentage du total, 1991

Type de ferme	Nombre de fermes d'agrément	% du nombre total de fermes d'agrément	Revenu agricole monétaire net		
			Négatif	0 \$ à 9 999 \$	10 000 \$ et plus
bovins	15 723	30,8 %	61 %	30 %	10 %
blé	6 222	12,2 %	46 %	37 %	18 %
chevaux	4 941	9,7 %	69 %	26 %	5 %
autres menus grains	4 430	8,7 %	54 %	30 %	17 %
foin et cultures fourragères	3 190	6,3 %	59 %	36 %	6 %
graines oléagineuses	2 698	5,3 %	50 %	35 %	15 %
fruits	1 479	2,9 %	57 %	37 %	5 %
porcs	1 331	2,6 %	49 %	27 %	24 %
maïs grain	1 310	2,6 %	48 %	36 %	16 %
autre élevage mixte	1 109	2,2 %	71 %	23 %	6 %
sirop d'érable	1 095	2,1 %	42 %	54 %	4 %
produits laitiers	1 086	2,1 %	47 %	24 %	28 %
Moutons	997	2,0 %	71 %	26 %	3 %
Autre	792	1,6 %	55 %	37 %	8 %
pépinières et gazonnières	656	1,3 %	57 %	37 %	6 %
Volailles	643	1,3 %	57 %	27 %	16 %
Légumes	597	1,2 %	50 %	40 %	10 %
autre élevage spécialisé	589	1,2 %	59 %	37 %	5 %
Serres	349	0,7 %	46 %	41 %	13 %
bovins et porcins	319	0,6 %	66 %	23 %	12 %
Chèvres	280	0,5 %	73 %	25 %	2 %
bovins, porcins et ovins	233	0,5 %	70 %	27 %	4 %
pois et haricots secs des champs	174	0,3 %	47 %	37 %	17 %
animaux à fourrure	154	0,3 %	68 %	30 %	2 %
pommes de terre	143	0,3 %	42 %	43 %	15 %
semences fourragères	135	0,3 %	54 %	30 %	16 %
autres grandes cultures mixtes	128	0,3 %	53 %	36 %	11 %
autres grandes cultures	80	0,2 %	38 %	51 %	11 %
fruits et légumes	71	0,1 %	65 %	28 %	7 %
tabac	30	0,1 %	30 %	37 %	33 %
Total	50 991	100 %	57 %	32 %	11 %

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Statistique Canada

EXPLOITER UNE FERME D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

D'après ces résultats, il semblerait que les productions les plus rentables des fermes d'agrément soient le tabac, les produits laitiers et le porc. Les fermes d'agrément produisant du tabac constituent la proportion la plus élevée (70 %) des fermes déclarant un revenu agricole positif, cependant que les fermes d'agrément produisant des chèvres constituent la proportion la plus faible (27 %) des fermes déclarant un tel revenu. Les fermes d'agrément produisant du tabac constituent aussi la proportion la plus élevée des fermes déclarant un revenu agricole net supérieur à 10 000 \$ (33 %); elles sont suivies sur ce plan par les fermes d'agrément produisant des produits laitiers (28 %). Les fermes d'agrément produisant des animaux à fourrure, des moutons et des chèvres constituent la proportion la moins élevée des fermes déclarant un revenu de 10 000 \$ ou plus.

La question qui se pose est la suivante : S'agit-il réellement de fermes d'agrément? Ces trois types de fermes représentent uniquement 5 % du total des fermes d'agrément et seraient très probablement considérées comme exigeant beaucoup trop de main-d'œuvre pour être exploitées comme un passe-temps. Harrison et Cloutier (1995) en sont arrivés à des conclusions similaires. Leurs résultats précisait que les producteurs laitiers étaient les agriculteurs les moins susceptibles de travailler hors de leur ferme et qu'ils étaient suivis sur ce plan par les producteurs de tabac.

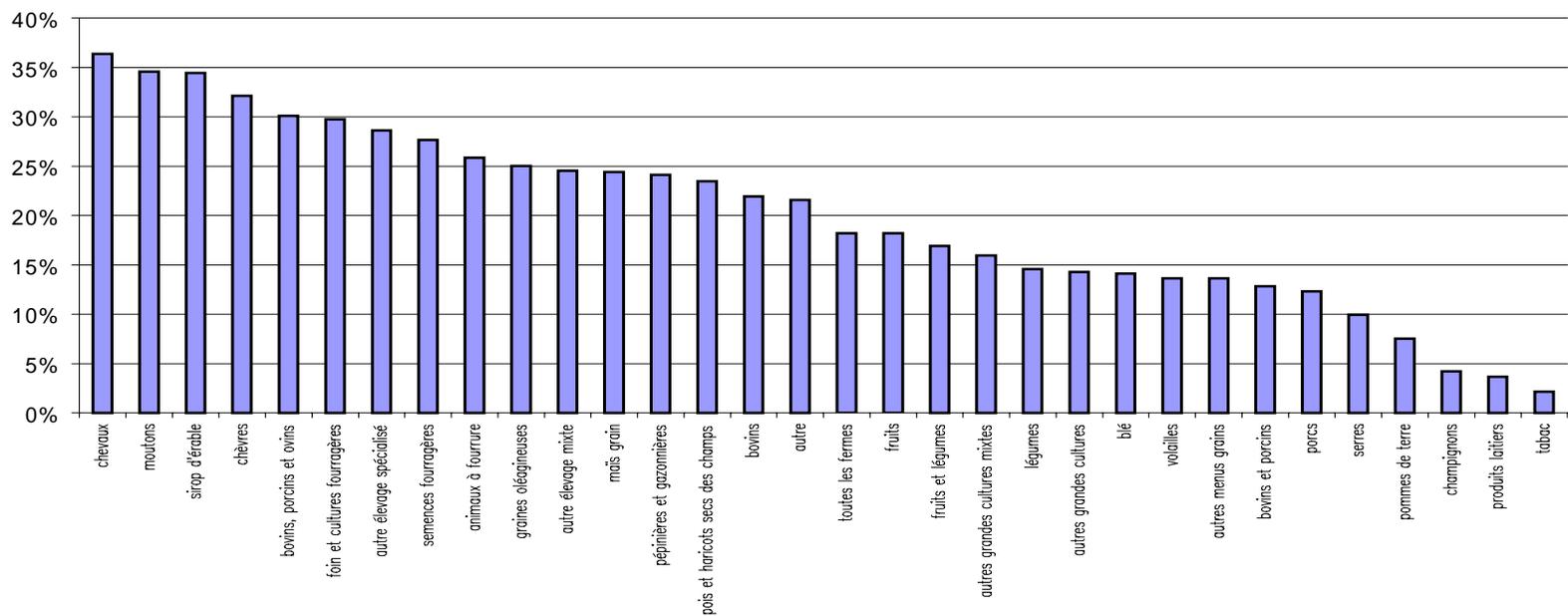
La figure 2 montre la part des fermes d'agrément par type en pourcentage de toutes les fermes de ce type. Les fermes d'élevage de chevaux sont les plus susceptibles d'être exploitées comme des fermes d'agrément; plus de 35 % de toutes les fermes d'élevage de chevaux sont effectivement des fermes d'agrément. Les fermes produisant du tabac, des produits laitiers et des champignons sont les moins susceptibles d'être exploitées comme un passe-temps. D'après ces chiffres et d'après ce que nous savons des immobilisations et des technologies en jeu, nous pouvons sans danger conclure que ces fermes ne sont généralement pas exploitées comme un passe-temps. Elles se sont d'une façon ou d'une autre glissées dans la définition de « ferme d'agrément ». Cela a pu se produire d'un certain nombre de façons; un exploitant agricole peut avoir rempli incorrectement le questionnaire du Recensement ou on peut avoir classé une ferme dans le mauvais type de

EXPLOITER UNE FERME D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

fermes. Il est possible que les données soient correctes, mais le nombre de cas de ce genre n'est pas assez important pour formuler des recommandations ou des conclusions. Le présent document vise à déterminer la rentabilité des « fermes d'agrément », des types de fermes sur lesquelles on dispose d'un capital et d'une main-d'œuvre limités. L'analyse plus poussée de la rentabilité se limitera donc aux fermes qui constituent au moins 20 % de la proportion de toutes les fermes de ce type. Ces 15 types d'entreprises, composées de 33 284 fermes d'agrément, sont plus susceptibles d'exiger un minimum de travail de la part de l'exploitant, qui dispose en conséquence d'énormément de temps pour travailler hors de sa ferme.

Figure 2 : Plus de 35% des fermes d'élevage de chevaux sont des "fermes d'agrément".

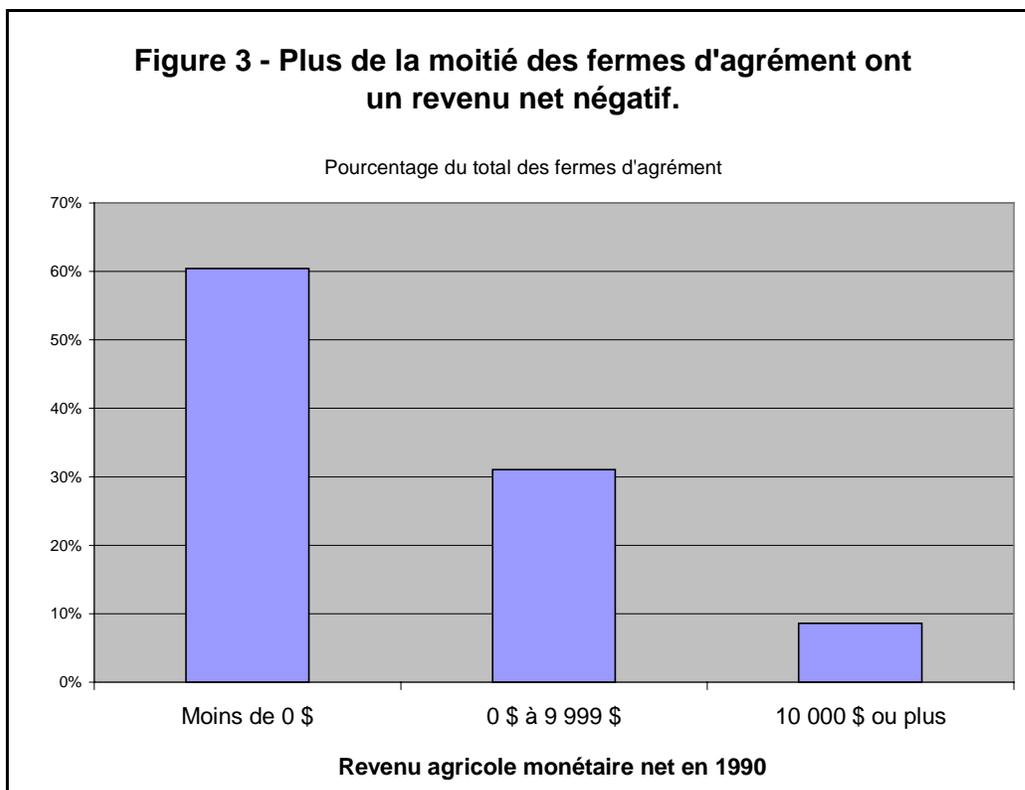
Pourcentage des fermes de recensement constituant des "fermes d'agrément", 1991



Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Statistique Canada

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

En moyenne, 60 % des fermes d'agrément au Canada ont déclaré un revenu agricole monétaire net négatif (figure 3). Seulement 9 % des fermes d'agrément déclarent un revenu agricole monétaire net de 10 000 \$ ou plus. Pourquoi alors ce groupe augmente-t-il d'année en année? Comme nous l'avons indiqué précédemment, certaines gens peuvent désirer perdre un peu d'argent en retour du plaisir que leur procure une ferme. Cela peut aussi autrement s'expliquer par le fait que les avantages fiscaux de l'exploitation d'une ferme dépassent ses coûts. Toutes les fermes d'agrément ne sont cependant pas déficitaires.



Les fermes produisant du sirop d'érable sont les fermes d'agrément les plus susceptibles de réaliser un profit; 58% de ces fermes déclarent un revenu agricole monétaire net positif (tableau 2). Les fermes d'agrément sur lesquelles on élève des chèvres et des moutons sont les moins susceptibles de réaliser un profit; moins de 30 % de ces fermes déclarent un revenu agricole monétaire net positif. Il est intéressant de noter que les fermes du type fermes de culture se situent au sommet de la liste sur ce plan et les fermes du type

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

élevage, au bas. Cela s'explique peut-être par le fait que la superficie des « fermes d'agrément » traditionnelles exploitées pour le plaisir n'est souvent assez étendue que pour quelques têtes de bétail, tandis qu'un agriculteur amateur qui possède une superficie assez étendue pour cultiver est plus susceptible de réaliser un profit.

Tableau 2 : Parmi les fermes d'agrément, ce sont les exploitations produisant du sirop d'érable qui sont les plus susceptibles d'être rentables (58 % en 1991).

Type de ferme	Tranche de taille du revenu agricole monétaire net		
	Négatif	0 \$ à 9 999 \$	10 000 \$ et plus
sirop d'érable	42 %	54 %	4 %
pois et haricots secs des champs	47 %	37 %	17 %
maïs grain	48 %	36 %	16 %
graines oléagineuses	50 %	35 %	15 %
semences fourragères	54 %	30 %	16 %
pépinières et gazonnières	57 %	37 %	6 %
foin et cultures fourragères	59 %	36 %	6 %
élevage spécialisé	59 %	37 %	5 %
bovins	61 %	30 %	10 %
animaux à fourrure	68 %	30 %	2 %
chevaux	69 %	26 %	5 %
bovins, porcins et ovins	70 %	27 %	4 %
autre élevage mixte	71 %	23 %	6 %
moutons	71 %	26 %	3 %
chèvres	73 %	25 %	2 %
Toutes les fermes d'agrément	60 %	31 %	9 %

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Statistique Canada

Un examen des revenus moyens fournit une vue légèrement différente de la rentabilité des fermes d'agrément. Les fermes de culture se situent encore au sommet de la liste pour ce qui est du profit, mais l'ordre a légèrement changé (tableau 3). Les fermes d'agrément

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

sur lesquelles on cultive du maïs grain déclarent le revenu moyen le plus élevé (1 950 \$); elles sont suivies sur ce plan par les fermes sur lesquelles on cultive des semences fourragères (928 \$). Les fermes d'agrément d'élevage mixte de bovins, de porcins et d'ovins déclarent le revenu moyen le plus faible (- 4 350 \$). Certaines fermes comme les fermes d'élevage mixte de bovins, de chevaux et de moutons déclarent des revenus importants, mais ces types de fermes sont en moyenne déficitaires.

Tableau 3 : Fermes « d'agrément » produisant du maïs grain qui ont déclaré un revenu agricole monétaire net moyen de 1 950 \$ en 1991

Revenu agricole monétaire net moyen par tranche de taille, 1991						
Type de ferme	Toutes les fermes d'agrément	Revenu négatif	0 \$ à 4 999 \$	5 000 \$ à 9 999 \$	10 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ et plus
maïs grain	1 950 \$	(8 826 \$)	1 928 \$	7 174 \$	14 381 \$	47 670 \$
semences fourragères	928 \$	(6 976 \$)	1 763 \$	7 479 \$	14 113 \$	36 517 \$
pois et haricots des champs	766 \$	(9 247 \$)	2 254 \$	7 032 \$	14 788 \$	31 397 \$
graines oléagineuses	570 \$	(8 509 \$)	1 965 \$	7 155 \$	13 777 \$	36 719 \$
érables	362 \$	(4 191 \$)	1 687 \$	6 719 \$	13 573 \$	33 928 \$
pépinières et gazonnières	(725 \$)	(5 375 \$)	1 567 \$	7 005 \$	13 686 \$	37 372 \$
foin et cultures fourragères	(1 004 \$)	(5 495 \$)	1 632 \$	7 098 \$	14 075 \$	41 199 \$
élevage spécialisé	(1 222 \$)	(5 656 \$)	1 434 \$	7 414 \$	14 419 \$	38 983 \$
élevage mixte	(1 762 \$)	(8 791 \$)	1 948 \$	7 060 \$	14 002 \$	122 380 \$
bovins	(1 841 \$)	(9 073 \$)	1 938 \$	7 108 \$	14 113 \$	45 217 \$
chevaux	(3 096 \$)	(7 881 \$)	1 600 \$	6 950 \$	14 158 \$	53 558 \$
animaux à fourrure	(3 211 \$)	(6 387 \$)	1 338 \$	6 855 \$	11 043 \$	31 881 \$
moutons	(3 615 \$)	(6 912 \$)	1 542 \$	6 658 \$	12 497 \$	56 133 \$
chèvres	(4 029 \$)	(7 043 \$)	1 486 \$	7 512 \$	16 897 \$	36 086 \$
bovins, porcins et ovins	(4 350 \$)	(8 736 \$)	1 642 \$	6 338 \$	13 906 \$	38 337 \$

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Statistique Canada

Nota : () signifie un revenu agricole monétaire net négatif.

On devrait normalement se demander ce qui pousse des gens à se lancer dans une entreprise à l'intérieur de laquelle le revenu moyen est négatif. Bollman et Ehrenschaft (1990) laissent entendre que : [traduction libre] « Pour certaines familles, il est possible

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

que ces modestes pertes fassent partie du jeu à l'intérieur des activités de l'entreprise, c'est-à-dire qu'elles savent qu'elles peuvent absorber des rendements négatifs ou de faibles rendements jusqu'à concurrence d'un certain montant parce qu'elles disposent de sources de revenu autres que la ferme. Cela peut être relié à une étape de l'édification d'une entreprise, à un calcul suivant lequel les gains en capital à long terme pourront remédier à des rendements de trésorerie relativement faibles ou à l'espoir que la situation s'améliorera sous peu. »

Il semblerait que les fermes d'agrément soient inefficaces. La rentabilité ne mesure cependant pas nécessairement l'efficacité. Il s'agit là d'une question importante, étant donné que les décideurs se préoccupent de la productivité. Les résultats de la plupart des recherches laissent entendre que les agriculteurs à temps partiel ne sont pas inefficaces. Bollman a réalisé en 1991 une étude sur les aspects reliés à l'efficacité des agriculteurs à temps partiel par rapport aux agriculteurs à plein temps. Les résultats de son analyse ont montré que les familles agricoles à temps partiel ont des revenus supérieurs aux familles agricoles qui comptent uniquement sur le plan financier sur leur ferme et aux familles agricoles qui comptent uniquement sur ce plan sur un travail hors de la ferme. Les familles agricoles dont les gains provenaient à parts égales de la ferme et de sources autres que la ferme avaient cependant un revenu inférieur. Il semblerait, par conséquent, qu'une famille agricole soit plus efficace lorsque son activité sur la ferme ou hors de la ferme est relativement limitée. Cela appuie les conclusions de l'étude de Harrison et Cloutier (1995) qui a montré que les familles agricoles à temps partiel avaient le revenu annuel moyen le plus élevé de toute la population agricole, même si cela peut aussi être attribuable au fait que seules les familles réalisant un revenu élevé hors de la ferme ont les moyens de pratiquer l'exploitation agricole comme « un passe-temps ».

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

Le tableau 4 illustre la taille moyenne des fermes. On ne peut calculer cette taille que pour les fermes produisant constamment la même chose (c'est-à-dire que nous ne pouvons établir la moyenne du nombre de porcs et la moyenne du nombre de vaches pour une ferme d'élevage mixte de bovins et de porcins). Généralement, à mesure que le revenu agricole monétaire net augmente, la taille moyenne d'une ferme augmente également. C'est ce que nous devrions nous attendre à voir, étant donné que les grosses fermes bénéficient généralement d'économies d'échelle et de diversification. Dans la plupart des cas, la taille moyenne des fermes déclarant un revenu négatif est supérieure à celle des fermes déclarant un revenu se situant entre 0 \$ et 4 999 \$. Cela est principalement attribuable au fait que certaines de ces fermes peuvent avoir récemment pris de l'expansion et qu'elles n'ont peut-être pas encore profité des avantages des économies d'échelle et de diversification.

Tableau 4 : Nombre moyen d'acres, d'entailles ou de têtes de bétail par ferme suivant la tranche de taille du revenu agricole monétaire net, 1991

Type de ferme	Toutes les fermes d'agrément	Revenu négatif	0 \$ à 4 999 \$	5 000 \$ à 9 999 \$	10 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ et plus
maïs grain (acres)	76	68	52	79	110	157
semences fourragères (acres)	149	146	107	159	147	299
pois et haricots des champs (acres)	118	99	83	127	163	276
graines oléagineuses (acres)	131	123	102	115	182	265
érables (entailles)	2 396	2 070	2 193	3 630	4 519	7 768
foin et cultures fourragères (acres)	76	69	70	103	132	174
bovins (nombre d'animaux)	51	45	40	62	80	141
chevaux (nombre d'animaux)	8	8	6	8	9	14
animaux à fourrure (nombre d'animaux)	342	316	307	534	1 406	98
moutons (nombre d'animaux)	102	102	80	163	182	239
chèvres (nombre d'animaux)	37	38	28	60	61	62

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Statistique Canada

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

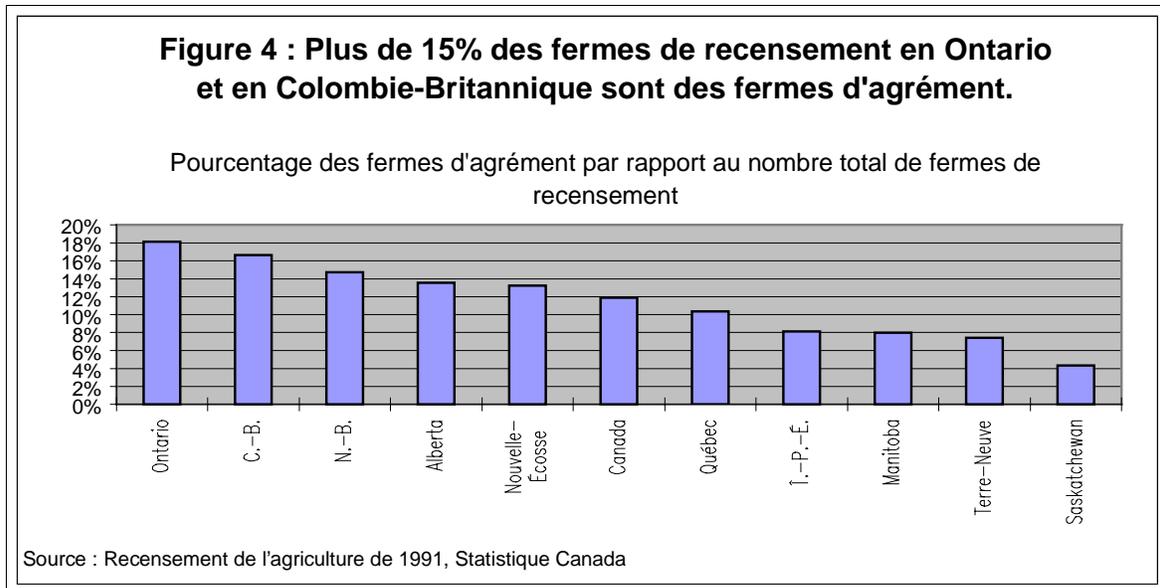
Il y a très peu de différences entre les provinces à l'intérieur de la répartition des fermes d'agrément suivant le revenu (tableau 5). Les agriculteurs amateurs du Québec sont les plus susceptibles (47 %) de déclarer un revenu agricole monétaire net positif. Viennent ensuite ceux de l'Île-du-Prince-Édouard. Les agriculteurs amateurs de Terre-Neuve sont les moins susceptibles de déclarer un revenu agricole monétaire net positif (31 %).

Tableau 5 : Répartition des fermes d'agrément par province et suivant la tranche de taille du revenu agricole monétaire net, 1991

Province	Moins de 0 \$	0 \$ à 9 999 \$	10 000 \$ ou plus
Québec	53 %	40 %	7 %
Î.-P.-É.	54 %	40 %	6 %
Saskatchewan	55 %	34 %	10 %
Manitoba	60 %	31 %	9 %
CANADA	60 %	31 %	9 %
Ontario	61 %	30 %	9 %
N.-B.	62 %	35 %	4 %
Alberta	63 %	27 %	10 %
Nouvelle-Écosse	63 %	32 %	6 %
C.-B.	68 %	28 %	4 %
Terre-Neuve	69 %	31 %	0 %

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Statistique Canada

Près de 20 % des fermes ontariennes étaient en 1991 exploitées comme un passe-temps, ce qui faisait de l'Ontario la province où le pourcentage des fermes d'agrément était le plus élevé (figure 4). La Colombie-Britannique suivait de près avec 16 %. C'est en Saskatchewan où la proportion des fermes d'agrément, 4 %, était la plus faible en 1991.



Est-ce que les taux d'entrée et de sortie des agriculteurs amateurs sont plus élevés que ceux des agriculteurs à plein temps? Entre 1971 et 1976, le taux brut de sortie a été de 35,6 % et le taux brut d'entrée, de 30,3 % pour tous les exploitants des fermes de recensement (Bollman, 1982). Bollman justement a constaté que les agriculteurs à plein temps et que les agriculteurs à temps partiel délaissaient l'exploitation agricole à peu près au même rythme. Il a cependant conclu que les exploitants qui effectuaient un peu de travail hors de leur ferme avaient moins tendance à délaissé l'exploitation agricole et que les exploitants qui effectuaient beaucoup de travail hors de leur ferme avaient davantage tendance à l'abandonner. Les résultats de presque toutes les études destinées à déterminer si l'exploitation agricole à temps partiel facilite l'entrée en agriculture laissent entendre que c'est le cas. Bollman (en 1982) a constaté que plus le nombre de jours de travail hors de la ferme qui ont été déclarés en 1976 était élevé, plus le taux d'entrée en agriculture au cours des années précédentes avait été important.

Tableau 6 : Taux d'entrée et de sortie des agriculteurs par type, 1986 à 1996

Type de ferme en 1991	Taux d'entrée, 1986 à 1991					Taux de sortie, 1991 à 1996	
	Toutes les fermes		Fermes d'agrément			Fermes d'agrément	
	Nombre d'exploitants en 1991 qui étaient cette année-là des agriculteurs débutants	% du nombre total des exploitants en 1991 qui étaient cette année-là des agriculteurs débutants	Nombre d'exploitants d'une ferme d'agrément en 1991 qui étaient cette année-là des agriculteurs débutants	% du nombre total d'exploitants d'une ferme d'agrément en 1991 qui étaient cette année-là des agriculteurs débutants	Part des agriculteurs débutants en 1991 qui étaient des exploitants d'une ferme d'agrément	Nombre d'exploitants d'une ferme d'agrément en 1991 qui ne pratiquaient pas l'exploitation agricole en 1996	% du nombre total des exploitants d'une ferme d'agrément en 1991 qui ne pratiquaient pas l'exploitation agricole en 1996
bovins	19 965	28 %	6 408	41 %	32 %	4 163	26 %
chevaux	7 836	58 %	3 081	62 %	39 %	2 451	50 %
foin et cultures fourragères	5 012	47 %	1 816	57 %	36 %	1 646	52 %
graines oléagineuses	3 504	32 %	1 174	44 %	34 %	792	29 %
érables	1 859	58 %	721	66 %	39 %	541	49 %
maïs grain	1 644	31 %	597	46 %	36 %	504	38 %
élevage mixte	1 580	35 %	540	49 %	34 %	329	30 %
moutons	1 354	47 %	513	51 %	38 %	359	36 %
pépinières et gazonnières	1 620	60 %	475	72 %	29 %	328	50 %
autre élevage spécialisé	1 203	58 %	406	69 %	34 %	321	54 %
chèvres	539	62 %	181	65 %	34 %	157	56 %
bovins, porcins et ovins	291	38 %	111	48 %	38 %	66	28 %
animaux à fourrure	293	49 %	96	62 %	33 %	85	55 %
pois et haricots des champs	261	35 %	85	49 %	33 %	59	34 %
semences fourragères	161	33 %	71	53 %	44 %	54	40 %
Total	47 122	36 %	16 275	49 %	35 %	11 855	36 %

Source : Recensements de l'agriculture de 1986 à 1996, Statistique Canada

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

Le tableau 6 montre le nombre et le pourcentage de tous les agriculteurs et agriculteurs amateurs qui se sont lancés en agriculture entre le Recensement de l'agriculture de 1986 et celui de 1991. Il s'agit là des résultats d'une analyse longitudinale ayant fait appel comme base aux 33 234 agriculteurs amateurs répertoriés en 1991. On a retracé ces agriculteurs pour déterminer s'ils exploitaient une ferme avant 1991 (le taux d'entrée) et s'ils l'exploitaient toujours en 1996 (le taux de sortie).

Lorsqu'on compare les agriculteurs amateurs à tous les agriculteurs, on peut constater que le taux d'entrée en agriculture a été supérieur en 1991 chez les agriculteurs amateurs. Quarante-neuf pour cent de ces agriculteurs amateurs n'exploitaient pas de ferme en 1986, tandis que seulement 36 % de tous les agriculteurs étaient des agriculteurs débutants en 1991. En pourcentage de tous les agriculteurs exploitant une ferme bovine, ce sont les agriculteurs, tant amateurs qu'à plein temps, exploitant une ferme bovine qui affichaient le taux d'entrée le moins élevé. En pourcentage de tous les agriculteurs débutants en 1991, c'était cependant les agriculteurs exploitant une ferme bovine qui affichaient le taux d'entrée le plus élevé. Cela est attribuable au grand nombre de fermes bovines à l'intérieur de l'univers. Les types de fermes pour lesquelles il y avait un nombre élevé de débutants en 1991, ce qui inclut les fermes d'élevage de bovins et de chevaux et de production de foin et de cultures fourragères, constituent notre « ferme d'agrément » plus typique. C'est probablement à cause des connaissances et du capital moins importants qu'elles exigent que le taux d'entrée en agriculture chez les exploitants de ces types de fermes est élevé. Il y a aussi un grand nombre d'agriculteurs amateurs exploitant ces types de fermes qui abandonnent l'exploitation agricole, ce qui illustre le roulement élevé chez les gens exploitant des fermes d'agrément.

Soixante-quatre pour cent des fermes d'agrément qui existaient en 1991 étaient encore exploitées lors du Recensement de l'agriculture de 1996. Nous avons effectué une analyse plus poussée pour ces fermes à l'aide des données de 1996 (tableau 7). La taille moyenne des 15 types de fermes a augmenté de 1991 à 1996. Cela est probablement attribuable à deux ou trois raisons : il se peut que les grosses fermes soient plus rentables et survivent

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

par conséquent plus longtemps ou que leurs exploitants investissent et que les fermes en question s'agrandissent étant donné que les agriculteurs continuent à les exploiter.

Il faut noter qu'on n'a pas examiné le travail effectué hors de la ferme en 1996; il est possible, par conséquent, que certaines de ces fermes soient aujourd'hui exploitées à plein temps.

Quand on examine les revenus agricoles monétaires nets moyens durant les deux périodes, on constate que les résultats ne sont pas aussi cohérents. Le revenu moyen de la majorité des exploitants des 15 types de fermes a augmenté, ce qui signifie évidemment que ce n'est pas le cas pour tous. Il y a eu d'importantes augmentations du revenu agricole monétaire net moyen dans le cas des exploitants de fermes d'agrément produisant des pois et des haricots des champs, de fermes d'agrément produisant des graines oléagineuses et de pépinières et de gazonnières d'agrément, ce qui les situe aujourd'hui au sommet de la liste pour ce qui est du revenu. Il y a eu par ailleurs d'importantes diminutions du revenu agricole monétaire net moyen dans le cas des exploitants d'élevages d'agrément de chèvres, de fermes d'agrément produisant du foin et des cultures fourragères et d'élevages d'agrément de chevaux. Il paraît raisonnable que les fermes d'agrément les plus rentables soient celles qui produisent encore. Par conséquent, s'il reste à l'intérieur du groupe un pourcentage élevé d'exploitants de fermes d'agrément rentables, le revenu agricole monétaire net moyen devrait donc augmenter. On pourrait aussi attribuer cette augmentation aux fermes qui se développent davantage avec le temps. Étant donné que bien des agriculteurs en question étaient des agriculteurs débutants en 1991, il se peut que l'échelle de leur exploitation agricole n'ait pas encore été solidement développée. Nous ne devons pas non plus oublier le rôle que joue le prix d'un produit. Les prix du bétail et des cultures peuvent être souvent assez volatils. Cela peut expliquer l'augmentation importante du revenu moyen des exploitants de certains types de fermes et la diminution du revenu moyen des exploitants d'autres types de fermes.

Tableau 7 : Revenu agricole monétaire net et taille moyenne des fermes, 1991 et 1996

Type de ferme	Revenu agricole monétaire net moyen	Revenu agricole monétaire net moyen	Taille moyenne	Taille moyenne
	1991	1996	1991	1996
production de pois et de haricots des champs	766 \$	10 307 \$	118 acres	126 acres
production de graines oléagineuses	570 \$	8 079 \$	131 acres	148 acres
pépinière et gazonnière	(725 \$)	6 674 \$	ND	ND
production de maïs grain	1 950 \$	6 436 \$	76 acres	92 acres
érablière	362 \$	2 919 \$	2 396 entailles	2 855 entailles
élevage mixte de bétail	(1 762 \$)	673 \$	ND	ND
production de semences fourragères	928 \$	672 \$	149 acres	209 acres
élevage spécialisé	(1 222 \$)	42 \$	ND	ND
élevage d'animaux à fourrure	(3 211 \$)	(905 \$)	342 têtes	762 têtes
élevage de bovins	(1 841 \$)	(1 762 \$)	51 têtes	76 têtes
production de foin et de cultures fourragères	(1 004 \$)	(1 834 \$)	76 acres	100 têtes
élevage de moutons	(3 615 \$)	(2 880 \$)	102 têtes	149 têtes
élevage de chevaux	(3 096 \$)	(4 868 \$)	8 têtes	11 têtes
élevage de bovins, de porcins et d'ovins	(4 350 \$)	(4 909 \$)	ND	ND
élevage de chèvres	(4 029 \$)	(6 181 \$)	37 têtes	71 têtes

5. Conclusion

Quarante pour cent des agriculteurs amateurs au Canada déclarent un revenu agricole monétaire net positif. Seulement 9 % d'entre eux déclarent un revenu agricole monétaire net de plus de 10 000 \$. Les fermes produisant du sirop d'érable sont les fermes d'agrément les plus susceptibles de réaliser un profit; 58 % de ces fermes déclarent un revenu agricole monétaire net positif. Les fermes d'agrément d'élevage de chèvres et de moutons sont les moins susceptibles de réaliser un profit; moins de 30 % de ces fermes déclarent un revenu agricole monétaire net positif.

Quand on examine les revenus moyens, cela donne une vue légèrement différente de la rentabilité des fermes d'agrément. Les fermes d'agrément produisant du maïs grain déclarent le revenu moyen le plus élevé (1 950 \$); elles sont suivies sur ce plan par les fermes produisant des semences fourragères (928 \$). Les fermes d'agrément d'élevage mixte de bovins, de porcins et d'ovins déclarent le revenu moyen le plus faible (-4 350 \$).

La taille des fermes qui déclarent un revenu agricole monétaire net important est plus grande dans le cas de la plupart des types de fermes. Les fermes produisant du maïs grain et qui déclarent un revenu agricole monétaire net allant de 0 \$ à 4 999 \$ ont en moyenne une taille de 52 acres. Les fermes produisant du maïs grain et qui déclarent un revenu agricole monétaire net de plus de 20 000 \$ ont en moyenne une taille de 157 acres. Les fermes produisant du sirop d'érable et qui déclarent un revenu agricole monétaire net de plus de 20 000 \$ comptent en moyenne 7 768 entailles. Les fermes produisant du sirop d'érable et qui déclarent un revenu agricole monétaire net comptent en moyenne 2 070 entailles.

Le revenu agricole monétaire net moyen et la taille moyenne des fermes ont augmenté, et ce, dans le cas de presque tous les types de fermes, quand on compare les fermes d'agrément qui existaient en 1991 et qui existaient toujours en 1996 aux fermes d'agrément répertoriées en 1991. Une augmentation importante du revenu agricole monétaire net moyen des fermes d'agrément produisant des pois et des haricots des

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

champs a fait de ces exploitations agricoles le type de fermes d'agrément le plus rentable en 1996.

Ce sont l'Ontario et la Colombie-Britannique qui comptent la proportion la plus élevée de fermes d'agrément (18 % et 16 % respectivement). Ces provinces, qui comptent certaines des plus grandes villes du Canada, semblent enregistrer un déplacement graduel de leur population des régions urbaines vers les régions rurales (Mansfield, 1990). Le droit fiscal dans ces provinces encourage peut-être aussi actuellement l'exploitation des fermes d'agrément.

Il paraît bizarre que l'exploitation des fermes d'agrément soit populaire quand en moyenne ces fermes déclarent un revenu agricole monétaire net négatif. Je dirais donc que l'exploitation d'une ferme d'agrément doit avoir un attrait autre que la rentabilité. Il y a probablement plusieurs raisons, en fait, qui pourraient expliquer cette situation étrange, dont les suivantes :

- 1) La déduction des pertes agricoles de son revenu imposable, quoique, afin de pouvoir déduire ses pertes agricoles d'autres sources de revenu, un agriculteur amateur doit faire de sa ferme une « entreprise ». Pour établir une entreprise, il faut absolument qu'il y ait un espoir raisonnable de profit. Si l'on n'espère pas réaliser de profit à partir d'activités agricoles, aucune portion d'une perte découlant de ces activités n'est déductible à des fins fiscales. Comme il existe cependant un certain nombre d'autres avantages fiscaux dont un agriculteur peut bénéficier, une ferme peut exister uniquement pour cette raison. Les règles varient d'une province à une autre, mais les remboursements d'impôts fonciers et des coûts de carburant constituent deux de ces avantages.
- 2) On peut « se permettre » de perdre de l'argent et le plaisir (l'utilité) qu'on retire d'une ferme en dépasse le coût.

LES FERMES D'AGRÉMENT – POUR LE PLAISIR OU LE PROFIT?

- 3) On exploite une ferme d'agrément dans l'espoir d'en tirer ultérieurement un profit. Il peut y avoir des agriculteurs débutants qui accumulent leurs immobilisations jusqu'à ce que l'échelle et que la diversification de leur exploitation agricole aient été établies.

- 4) Ou la situation peut s'expliquer par une combinaison de ces raisons.

Les fermes d'agrément ne représentent pas un phénomène nouveau au Canada et les agriculteurs amateurs ne semblent pas constituer un groupe qui se meurt. Il est évident que le passe-temps que constitue l'exploitation d'une ferme d'agrément vise beaucoup plus qu'à simplement réaliser un profit.

RÉFÉRENCES

- Barlett, Peggy F. 1991. *Motivations of Part-time Farmers*. In M.C. Halberg, Jill Findeis and Daniel A. Lass (ed.) **Multiple Job-holding among Farm Families**. (Ames: Iowa State University Press), pages 45 à 70.
- Bollman, Ray D. 1982. *Part-time Farming in Canada: Issues and Non-Issues*. **GeoJournal** 6, n° 4, pages 313 à 322.
- Bollman, Ray D. 1991. *Efficiency Aspects of Part-time Farming*. In M.C. Halberg, Jill Findeis and Daniel A. Lass (ed.) **Multiple Job-holding among Farm Families**. (Ames: Iowa State University Press), pages 112 à 139.
- Bollman, Ray D. et Philip Ehrensaft. 1990. **La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture**. (Ottawa : Statistique Canada, Division de l'agriculture, document de travail n° 16).
- Cortez, Isabelita et George R. Winter. 1974. **Part-time Farming in the Lower Fraser Valley of British Columbia** (Vancouver : Université de la Colombie-Britannique, Département d'économie agricole, novembre).
- Fuller, A.M. and R.D. Bollman. 1992. *Liens entre les familles agricoles et le secteur non agricole : le rôle du revenu hors ferme des familles agricoles*. Chapitre 11 dans Bollman, Ray D. (ed.) (1992), **Régions rurales et petites villes du Canada** (Toronto: Thompson Educational Publishing), p.275-299.
- Harrison, Rick. 1994. *Les agriculteurs des années 90 : une comparaison des agriculteurs principaux et des agriculteurs secondaires*. **Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne**. (Ottawa : Statistique Canada, n° 96-301 au cat.), pages 21 à 23.
- Harrison, Rick et Sylvain Cloutier. 1995. *La population agricole au Canada*. (Ottawa : Statistique Canada, n° 21-523 au cat.).
- Mansfield, Lois T. 1990. *A Macro-Scale Analysis of Hobby Farming in Southern Ontario*. Thèse de majeure présentée à la Faculté d'études supérieures de l'Université de Guelph.
- Saunders, S.A. 1932. **The Economic Welfare of the Maritime Provinces**. (Wolfville, Nouvelle-Écosse : Université Acadia).



Serie de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

La Division de l'agriculture publie des documents de travail sur la recherche, les résultats analytiques, les techniques statistiques, les méthodes et les concepts. Pour commander, appelez la Division de l'agriculture sans frais en composant le 1-800-465-1991. (Certains des documents de travail sont disponibles sur Internet.)

N° 1	(21-601-MPF80001)	Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole (1980)	Stuart Pursey
N° 3	(21-601-MPF81003)	Examen du Projet de l'estimation du bétail et recommandations de mesures à prendre (1981)	Bernard Rosien et Elizabeth Leckie
N° 4	(21-601-MPF84004)	Le secteur canadien des oléagineux : vue d'ensemble (1984)	Glenn Lennox
N° 5	(21-601-MPF84005)	Analyse préliminaire de la contribution des paiements directs du gouvernement dans le revenu agricole net réalisé (1984)	Lambert Gauthier
N° 6	(21-601-MPF84006)	Les caractéristiques des exploitants entrant en agriculture et leurs entreprises au sud de l'Ontario pour la période 1966 à 1976 (1984)	Jean B. Down
N° 7	(21-601-MPF84007)	Sommaire des programmes d'aide à la production agricole aux États-Unis (1984)	Allister Hickson
N° 8	(21-601-MPF84008)	Intensité de la pratique de la jachère dans les Prairies : Une analyse des données du recensement de 1981 (1984)	Les Macartney
N° 9	(21-601-MPF85009)	Évolution de la structure du secteur porcin au Canada (1985)	Mike Shumsky
N° 10	(21-601-MPF86010)	Révisions au traitement des loyers de maisons imputés dans les comptes de fermes canadiennes, 1926-1979 (1986)	Mike Trant
N° 11	(21-601-MPF92011)	L'estimateur par le quotient : explication intuitive et utilisation pour estimer les variables agricoles (1992)	François Maranda et Stuart Pursey
N° 12	(21-601-MPF91012)	L'effet de la distorsion géographique causée par la règle de l'emplacement (1991)	Rick Burroughs
N° 13	(21-601-MPF91013)	La qualité des données agricoles : forces et faiblesses (1991)	Stuart Pursey
N° 14	(21-601-MPF92014)	Autres cadres d'examen des données rurales (1992)	A.M. Fuller, Derek Cook et Dr John Fitzsimons
N° 15	(21-601-MPF93015)	Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada (1993)	Brian Biggs, Ray Bollman et Michael McNames
N° 16	(21-601-MPF92016)	La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture (1992)	Phil Ehrensaft et Ray Bollman
N° 17	(21-601-MPF93017)	Consommation de céréales et de graines oléagineuses par le bétail et la volaille, Canada et provinces, 1992	Section du bétail et des produits d'origine animale
N° 18	(21-601-MPF94018)	Changements structurels dans le domaine agricole - Étude comparative des tendances et des modèles observés au Canada et aux États-Unis	Ray Bollman, Leslie A. Whitener et Fu Lai Tung



N° 19	(21-601-MPF94019)	Revenu total de la famille agricole selon le type d'exploitation et la taille de celle-ci, et selon la région, en 1990 (1994)	Saiyed Rizvi, David Culver, Lina Di Piéto et Kim O'Connor
N° 20	(21-601-MPF91020)	L'adaptation dans le secteur agricole au Canada (1994)	George McLaughlin
N° 21	(21-601-MPF93021)	Microdynamique de la croissance et de la décroissance des exploitations agricoles : une comparaison Canada - États-Unis	Fred Gale et Stuart Pursey
N° 22	(21-601-MPF92022)	Les structures des gains des ménages agricoles en Amérique du Nord – Positionnement pour la libéralisation des échanges	Leonard Apedaile, Charles Barnard, Ray Bollman et Blaine Calkins
N° 23	(21-601-MPF92023)	Secteur de la pomme de terre : comparaison entre le Canada et les États-Unis	Glenn Zepp, Charles Plummer et Barbara McLaughlin
N° 24	(21-601-MPF94024)	Étude comparative des données américaines et canadiennes sur la structure des fermes	Victor J. Oliveira, Leslie A. Whitener et Ray Bollman
N° 25	(21-601-MPF94025)	Méthodes statistiques de la Sous-section de la commercialisation des céréales, document de travail, version 2	Karen Gray
N° 26	(21-601-MPF94026)	Rendement des exploitations agricoles : Estimations établies à partir de la base de données complètes sur les exploitations agricoles	W. Steven Danford
N° 27	(21-601-MPF94027)	La mesure de l'emploi touristique dans les régions rurales	Brian Biggs
N° 28	(21-601-MPF95028)	Délimitation de l'écoumène agricole canadien de 1991	Timothy J. Wershler
N° 29	(21-601-MPF95029)	Étude cartographique de la diversité des économies rurales : une typologie préliminaire du Canada rural	Liz Hawkins
N° 30	(21-601-MPF96030)	Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE	Ron Cunningham et Ray D. Bollman
N° 31	(21-601-MPF96031)	Une nouvelle approche pour les régions autres que les RMR/AR	Linda Howatson-Leo et Louise Earl
N° 32	(21-601-MPF96032)	L'emploi dans l'agriculture et ses industries connexes en région rurale : structure et changement 1981-1991	Sylvain Cloutier
N° 33	(21-601-MPF98033)	Exploiter une ferme d'agrément – pour le plaisir ou le profit?	Stephen Boyd
N° 34	(21-601-MPF98034)	Les jeunes en milieu rural : vue d'ensemble	Richard Lévesque
N° 35	(21-601-MPF98035)	Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine	Robert Mendelson
N° 36	(21-601-MPF98036)	La population des milieux ruraux et des petites villes s'accroît pendant les années 90	Robert Mendelson et Ray D. Bollman
N° 37	(21-601-MPF98037)	La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada	Robert Mendelson
N° 38	(21-601-MPF98038)	Le travail hors fermes des exploitants de fermes de recensement : Aperçu de la structure et profils de mobilité	Michael Swidinsky, Wayne Howard et Alfons Weersink

Prix:

1 copie	Gratuite
2 à 10 copies	50,00 \$
11 à 25 copies	75,00 \$
26 à 38 copies	100,00\$



BON DE COMMANDE

Statistique Canada

POUR COMMANDER :

COURRIER

Division de l'agriculture
Statistique Canada
12^{ème} étage,
Édifice Jean Talon
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

TÉLÉPHONE

1 800 465-1991

Faites débitez votre compte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada et des États-Unis et dans la région d'Ottawa, composez le (613) 951-7134. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.

TÉLÉCOPIEUR

1 613 951-1680

VISA, MasterCard et bon de commande seulement. Veuillez ne pas envoyer de confirmation. Le bon télécopié tient lieu de commande originale.

INTERNET agriculture@statcan.ca

(Veuillez écrire en majuscules)

1 800 363-7629

Appareils de télécommunications pour les malentendants

Compagnie _____		Service _____	
À l'attention de _____		Fonction _____	
Adresse _____			
Ville _____		Province _____	
Code Postal _____		Téléphone _____	Télécopieur _____
Adresse de courrier électronique: _____			

MODALITÉS DE PAIEMENT :

(Cochez une seule case)

Veuillez débitez mon compte VISA MasterCard

N° de carte _____

Date d'expiration _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Signature _____

Paiement inclus \$ _____

N° du bon de commande _____
(veuillez joindre le bon)

Signature de la personne autorisée _____

N° du document de travail	Titre	Numéro au catalogue	N° de copies	Total \$
► PRIX: 1 copie Gratuite 2 à 10 copies 50,00 \$ 11 à 25 copies 75,00 \$ 26 à 38 copies 100,00 \$		TOTAL (encrer Cnd. ou U.S. s.v.p.) \$ Cnd./ U.S. \$		
► Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Pour vérifier les prix courants, veuillez composer le 1 800 465-1991.		Réduction (s'il y a lieu)		
► Veuillez noter que les prix au catalogue pour les clients de l'extérieur du Canada sont donnés en dollars américains. Les clients de l'extérieur du Canada paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.		TPS (7 %) (Clients canadiens seulement, s'il y a lieu)		
► Les clients canadiens paient en dollars canadiens et ajoutent soit la TPS de 7 % et la TVP en vigueur, soit la TVH.		TVP en vigueur (Clients canadiens seulement, s'il y a lieu)		
► Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada.		TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)		
► TPS N° R121491807		TOTAL GÉNÉRAL		\$
		PF097177		



MERCI POUR VOTRE COMMANDE!



Statistique Canada Statistics Canada

Canada